

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
DE REGROUPEMENT SCOLAIRE  
DE BETHEMONT-LA-FORET ET CHAUVRY**

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL**

**DU 19 MARS 2025**

Article L.2121-25 du CCTG

<b>N° délibération</b>	<b>Objet</b>	<b>Résultat du vote</b>
001-2025	Approbation du Compte-rendu de la séance du Conseil Syndical du 28 novembre 2024	Approuvée
002-2025	Information du Conseil Syndical des décisions prises dans le cadre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales	Approuvée
003-2025	Approbation du Compte Financier Unique 2024	Approuvée
004-2025	Affectation des résultats	Approuvée
005-2025	Approbation du Budget Primitif 2025	Approuvée
006-2025	Constitution d'une provision comptable pour créances douteuses	Approuvée
007-2025	Dotation des Communes membres du SIREs au titre de l'année 2025	Approuvée
008-2025	Détermination du montant accordé par enfant pour les fournitures scolaires au titre de l'année 2025/2026	Approuvée
009-2025	Modification du tableau des effectifs du SIREs	Approuvée
010-2025	Convention de délégation de compétence en matière de services spéciaux de transport public routiers réservés aux élèves (circuits spéciaux scolaire intégrés au sein d'une délégation de service public)	Approuvée

Didier DAGONET

Président du Syndicat Intercommunal  
de Regroupement Scolaire de  
Bethemont-la-Forêt et Chauvry